

Le Journal de Gien, 14 septembre 2017

Huit listes pour trois sièges

Les grands électeurs du département loirétain désigneront trois sénateurs le dimanche 24 septembre. Duels fratricides à droite et chez les macronnistes.

Les listes et leurs candidats en piste pour les prochaines élections sénatoriales, le 24 septembre, sont désormais tous connus. Le dépôt des candidatures a pris fin officiellement vendredi. Rappelons que seuls voteront les grands électeurs (députés, sénateurs, conseillers régionaux du département, conseillers départementaux, délégués



Les grands électeurs sont appelés à choisir trois sénateurs parmi huit listes de cinq noms.

des conseils municipaux).

Dans le Loiret, huit listes s'affronteront, menées par

les sortants Jean-Noël Cardoux (LR) et Jean-Pierre Sueur (PS), Hugues Saury

à droite, Aline Mériaux (LREM) et Benoît Loncoint (majorité présidentielle), Charles de Gevigney pour le FN, Dominique Tripet pour le PCF et Philippe Le Dem.

Plusieurs questions se posent avant ces élections. Quelle influence macronnienne avec deux listes en présence ? Quel partage des votes dans le duel fratricide à droite entre un candidat sortant investi LR et un autre, président du Département ? L'appréciation dont bénéficie le sénateur socialiste sortant auprès des élus suffira-t-elle cette fois-ci ? Réponse au soir du 24 septembre.

Les listes et les candidats en présence

Les listes dans le Loiret et la Nièvre, l'Yonne et le Cher ne sont pas concernées cette année par ces élections :

LOIRET
Dynamisme des territoires ruraux. 1. Jean-Noël Cardoux ; 2. Muriel Sauvagein ; 3. Jean-Claude Bouvard ; 4. Bernadette Absolu ; 5. Éric Delige.
Reconnaissance des élus locaux. 1. Philippe Le Dem ;

2. Isabelle Roquet Ghali ; 3. Alphonse Profit ; Corinne Lefevre ; David Bessé.
A vos côtés ! 1. Hugues Saury ; 2. Monique Bevière ; 3. Jean-Jacques Malet ; 4. Michèle Joseph ; 5. Alain Touchard.
Pour le Loiret et ses communes : dynamisme et solidarité avec Jean-Pierre Sueur. 1. Jean-Pierre Sueur ; 2. Anne Leclerc ; 3. Denis Thion ; 4. Anne Besnier ; 5. Bernard

Delaveau.
Majorité présidentielle avec E. Macron. 1. Benoît Loncoint ; 2. Fabienne Leproux ; 3. Alain Ache ; 4. Elise-Laure Verrière ; 5. Denis Iouannes.
Liste bleu marine pour la défense de nos communes et de nos départements. 1. Jeanne Beullier ; 3. Philippe Lecocq ; 4. Nadine Boisgerault ; 5. Ludovic Mar-

chetti.
Loiret, territoire d'avenir. 1. Aline Mériaux ; 2. Éric Delieu ; 3. Béatrice Odunlami ; 4. Éric Golben ; 5. Nathalie Lucas.
Des moyens pour nos communes et nos services publics locaux avec Dominique Tripet. 1. Dominique Tripet ; 2. Franck Demaumont ; 3. Marysone Hautin ; 4. Daniel Thouvenin ; 5. Véronique Daudin.